



## ONG se mobilisent contre la participation d'un Prince tortionnaire bahreïni aux Jeux Équestres Mondiaux 2014

le 25 Août 2014 – Normandie, France - [Americans for Democracy and Human Rights in Bahrain \(ADHRB\)](#), le [Bahrain Institute for Rights and Democracy \(BIRD\)](#), la [Fédération Internationale des ligues des droits de l'Homme \(FIDH\)](#), la [Ligue des droits de l'Homme \(LDH\)](#) et [Actions des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture – France \(ACAT France\)](#) se mobilisent contre la participation de Cheikh Nasser bin Hamad al Khalifa aux Jeux Équestres Mondiaux 2014, qui tiendront place en Normandie. Cette action s'explique par les actes de torture que Cheikh Nasser, prince héritier du Bahreïn, a été accusé d'avoir ordonné dans son pays. Le prince est censé participer à la discipline d'endurance prévu le Jeudi 28 Août.

Connu pour sa participation à la répression du régime contre le mouvement pour les droits civiques et politiques du peuple bahreïni (durant laquelle il a particulièrement ciblé les athlètes du pays) ; Cheikh Nasser a aussi été accusé pour son rôle direct aux actes de tortures dirigés contre plusieurs dissidents. Ce fut le cas de [Cheikh Mohammed Habib al-Miqdad](#). Ces allégations ont remis en question l'immunité fonctionnelle de Nasser au Royaume Uni, ou une procédure juridique est actuellement [en cour](#) sous la commande du Service des poursuites de la Couronne.

Ce n'est pas la première fois que la participation du prince à un évènement sportif international évoque une controverse publique. En 2013, Nasser a participé à la course IRONMAN au Miami et à Berlin, qui ont ensemble suscité de grandes objections de la part des spectateurs et aussi de la part des autres participants. Sa participation au Windsor Horse Show en Angleterre cette année a suscité la même réaction du public.

Pour suivre les actualités de notre démarche contre la participation du prince tortionnaire, veuillez suivre le hashtag de notre campagne #TorturePrince sur Twitter, consultez notre [Thunderclap](#), ou alternativement, veuillez contacter les membres de notre équipe détaillés ci-dessous.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

- Amanda Milani, Advocacy Associate, Bahrain Institute for Rights and Democracy: [amanda@birdbh.org](mailto:amanda@birdbh.org), @birdbahrain\_
- Michael Payne, Advocacy Associate, Americans for Democracy and Human Rights in Bahrain: [mpayne@adhrb.org](mailto:mpayne@adhrb.org), +1 (202) 621-6141 x102, @adhrb

- Julie Gromellon, Representative before the UN in Geneva, Fédération Internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH): [jgromellon@fidh.org](mailto:jgromellon@fidh.org), @fidh\_un

Note aux rédacteurs en chef:

- Cheikh Nasser bin Hamad al-Khalifa est le quatrième fils du Roi bahreïni, Hamad bin Isa al-Khalifa. Il est directeur du comité olympique bahreïni. Eduqué au Royaume Uni à Sandhurst, le prince héritier du Bahreïn est responsable de plusieurs institutions sportives nationales. Il est aussi en commande de la garde royale bahreïni. Face aux manifestations pro-démocratiques en 2011, Cheikh Nasser a été impliqué en plusieurs actes de torture. Ce fut partie plus largement de la répression gouvernementale qui a suivi. Par conséquent, ces allégations de torture ont suscité une procédure judiciaire au Royaume Uni, commandé par le Service de Poursuites de la Couronne, qui a été déposé Mai 2014 et qui met actuellement en question l'immunité fonctionnelle de Nasser.
- Cheikh Mohammed Habib al-Miqdad (al-Moqdad, al-Muqdad, al-Mekdad, Alsafaf), est un dirigeant religieux de nationalité bahreïni-suédoise. Il est aussi un savant, un activiste et le président de Al-Zahra, un organisme de charité pour orphelins. Al-Miqdad a été placé en détention en 2011, suite à son participation aux manifestations pro-démocratiques de son pays. Pendant sa détention, al-Miqdad allègue qu'il a été aveuglé par une bande sur ses yeux, menotté et torturé à plusieurs reprises par Cheikh Nasser, qui s'est révélé délibérément après avoir découvert que al-Miqdad avait participé d'une manifestation au Palais Royale. Avant son procès, al-Miqdad a informé le juge des plusieurs reprises de torture et harcèlement sexuelle dont lui et d'autres victimes ont été soumises. Il a montré au juge plus de 50 marques de choc électriques sur son corps et une blessure causé par une perceuse sur sa jambe. Al-Miqdad purge une peine à perpétuité au Bahreïn.